



## Demande csp et ags mais contestation

Par **samtia**, le **04/01/2016** à **12:11**

Bonjour ,

voilà la société ou je travaillais a subit une liquidation judiciaire le 30/07/2015.

Le mandataire jusque ce jour doute de la sincérité des salariés et employeur car pour lui c'est une société fictive alors qu'un bilan de clôture lui a été adressé ainsi que toute les preuves ( sté dans le courtage donc prevues qu'il y a bien des adhérents et des contrats signés puis des factures télécoms de la sté) Le mndataire a adressé un courrier aux AGS pour contester les versements de salaires et de plus quand j'ai accepté le CSP le 17/08/2015 , celui ci me dit me dit qu'il n'a rien reçu de ma part heureusement je photocopie tout mais une fois encore il me dit " qui me dit que vous veniez pas de le signer a l'instant , nous sommes le 4/01/2016 et depuis le 17/08/2015 je n'ai rien .

Je ne sais plus quoi faire POLE EMPLOI ont tenté de contacter le mandataire , mais en vain.... Aujourd'hui je ne perçoit rien depuis Aout .....

Par **P.M.**, le **04/01/2016** à **16:06**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste pour envisager de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

On pourrait se demander comment une société fictive aurait pu être liquidée et dans ce cas comment le liquidateur judiciaire aurait pu procéder au licenciement avec proposition du CSP...

Vous pourriez aussi essayer de contacter le Juge-commissaire auprès du Tribunal de Commerce...

Par **samtia**, le **14/01/2016** à **13:22**

Bonjour,

Je vais de ce pas contacter mon avocat et saisir les prud'homme

Merci beaucoup de m'avoir accorder du temps à une réponse